

## Mon passage à l'Unité Territoriale 383

Après avoir réussi à l'examen de la préparation militaire puis à ceux de la préparation militaire supérieure grâce à des cours rigoureux dispensés sur trois ans par des instructeurs de la Légion étrangère, j'avais directement commencé mon service militaire comme élève officier de réserve à l'école d'application du train à Tours. Parti de Sidi-Bel-Abbès le 14/10/1955 j'arrivais à Tours le 17/10/1955.

J'y obtins le brevet de chef de peloton et le grade d'aspirant. Je fus affecté sur ma demande à la base arrière du groupe de transport 513 du train aéroporté basé à Auch le 1/3/1956. Le 18/3/1956 je prenais le bateau à Marseille en direction de Philippeville pour finalement arriver à Constantine où se trouvait la totalité des moyens de transport du groupe soit 120 camions. Ironie de l'histoire ! Incurie de l'armée !!

Nos véhicules Simca-Ford à un seul pont moteur ne pouvaient pas être aérotransportés et encore moins largables. Ce qui fit qu'en 1956 lorsqu'éclata l'affaire de Suez, alors que presque toutes les unités parachutistes étaient désignées pour l'expédition, le 513 ne fut pas retenu par l'état-major des armées qui venait enfin de s'apercevoir que nos moyens de transport n'étaient pas opérationnels !!! Heureusement que nous ne fûmes pas retenus. Le groupe de transport 507 équipé en camions G.M.C. nous remplaça. Il ne débarqua jamais à Suez, il resta en attente environ un mois sur le bateau qui croisait ou qui mouillait aux environs de l'île de Chypre! Les tringlots subirent ainsi plusieurs fois les affres du mal de mer!

J'eus le privilège de visiter avec mes vingt camions le Constantinois qui est une région magnifique avec ses paysages contrastés du Nord au grand Sud et de l'Ouest à l'Est.

Les bonnes choses ayant une fin je me retrouvais le 30/3/1957 à Bordj de l'Haga muté au 584<sup>ème</sup> bataillon de marche du train. Ce fut la fin du "tourisme" automobile!

Le bataillon de marche méritait bien son nom. Je fus amené à crapahuter comme chef d'une section de trente hommes, de jour comme de nuit pendant huit mois dans les djebels arides du Sud Algérois entre Bou-Saâda et Djelfa. Notre "résidence" était ravitaillée au début par parachutage, puis une piste d'atterrissage ayant été sommairement aménagée le ravitaillement nous était livré à domicile par des Nord Atlas. Pour le reste nous étions coupés du monde.

L'armée ne m'ayant octroyé aucune permission officielle après mon arrivée à Constantine. J'eus droit à 24 jours de détente en juillet 1957 et enfin à une longue permission libérable de quarante deux jours à partir du 1/12/1957.

Je fus rayé des contrôles le 7/1/1958 et me retrouvais à Sidi-Bel-Abbès.

Affecté au corps d'armée d'Oran je fus rappelé à l'activité au titre de l'Unité Territoriale 383 le 21/3/1958!

Les unités territoriales avaient été créées par un décret le 28 août 1955 suivi par des instructions rédigées par le Général Lorillot commandant supérieur interarmées en Algérie le 10 septembre 1955 et complétées par un nouveau décret le 13 octobre de la même année.

Comme au début de la conquête de l'Algérie il s'agissait de faire participer la population européenne à la pacification. Les U.T. En général étaient chargées de surveiller et d'assurer la garde de certains bâtiments clefs comme :

Les bureaux de poste, les tribunaux, les centres de communication, ainsi que des ouvrages d'art. Dans certains rares cas les U.T. pouvaient participer à des contrôles de population ou de véhicules sous la responsabilité de la police ou de la gendarmerie.

Quelques rares unités en Algérie furent spécialisées et participèrent activement à la lutte

antiterroriste. Ce fut le cas d'une unité blindée, d'une unité d'aviation et d'un ou deux commandos

Sur une population européenne de 1 200 000 personnes 200 000 hommes furent concernés par ces mesures, nous étions civils 27 jours par mois et militaires pour le reste du mois. Toutes les classes sociales étaient mobilisées dès la fin du service militaire jusqu'à l'âge de 48 ans pour les hommes de troupe et les sous-officiers, les officiers pouvaient largement dépasser cette limite d'âge.

Ce réservoir de soldats soulageait l'armée d'active qui pouvait ainsi mieux se concentrer aux opérations de maintien de l'ordre.

Je me présentai au commandant Tchernomazenco commandant les unités territoriales de Sidi.Bel.Abbès. Il avait son P.C. au Faubourg Thiers rue (Victor Hugo ou Alfred de Musset ?? ) aux environs de l'huilerie Tramier. Par la suite, le bureau de commandement fut transféré dans la caserne de la légion.

J'ouvre maintenant une parenthèse.

Y avait-il à cet endroit le P.C. d'une compagnie qui aurait pu assurer la garde de l'hôpital, ainsi que celle de l'école d'agriculture, ceci reste à éclaircir!

Il y avait certainement une compagnie dont le P.C. se situait probablement aux docks, elle devait assurer la garde et la défense de la gare, du pont au-dessus de la voie ferrée qui reliait la ville au faubourg Gambetta, du château d'eau! (Source Michel Garcia et Jacqueline Roméro)

Une autre compagnie avait son P.C. derrière la gendarmerie à côté du nouveau commissariat du "Village Nègre" qu'elle gardait la nuit en l'absence des agents de police, pendant un temps lui fut aussi dévolue la surveillance du dépôt d'essence situé près de l'ancienne gare d'Etat .Elle y fut remplacée par la Légion afin de pouvoir sécuriser une ferme des environs!(source Louis Marc)

Ces deux compagnies auraient été quelquefois exposées à des confrontations avec des terroristes. Faute de témoignage précis je ne peux m'étendre sur ce sujet.

Reste un dernier point à éclaircir l'unité Territoriale 383 englobait-elle toutes les compagnies de Sidi-Bel-Abbès où uniquement la compagnie où je fus affecté? Les renseignements que j'ai obtenus des anciens Bel-Abbésiens ne m'ont pas permis de résoudre l'énigme! Un doute subsiste dans mon esprit. J'ai lu dans un livre un article extrait d'une revue qui doit être le bulletin de l'amicale des territoriaux et anciens territoriaux de l'Algérie et du Sahara que le lieutenant Delorme faisait parti de l'U.T.375! Où était basée cette U.T. ? Quel était son champ d'action? Le journaliste s'est-il trompé? Où est-ce le scribe qui a écrit U.T. 383 sur mon livret militaire ?

Je ne peux y répondre, cinquante ans se sont écoulés et ma mémoire n'est pas infallible!

Voici l'extrait du bulletin des territoriaux concernant Monsieur Delorme:

<<Sidi-Bel- Abbès- S'il était possible de donner un bel exemple du magnifique esprit de solidarité, de camaraderie qui peut naître d'une communauté aussi petite soit-elle, il a été donné récemment au sein de la compagnie d'unité territoriale No 375, à l'occasion d'une manifestation éminemment sympathique.

Le lieutenant d'aviation Gérard Delorme servant dans les unités territoriales pour les besoins d'une cause commune, que nous connaissons trop bien, avait reçu dernièrement à titre militaire la croix de chevalier de la Légion d'Honneur. Mais monsieur Delorme dont il nous plaît de souligner, en passant l'extrême amabilité et un esprit social que nous voudrions voir plus souvent chez des personnes de même rang, n'avait pas encore reçu les insignes de son nouveau grade.

Les territoriaux y avaient pensé et ce sont eux, aidés des sous-officiers et des officiers de la compagnie, qui tinrent à offrir ces insignes à leur chef et camarade.>> (voir la photo)

## Le Lieutenant DELORME arrose sa Légion d'Honneur dans sa villa des Glacis Sud



4 : M. MATTEI ? - 5 : Lieutenant DELORME - 6 : Capitaine ROUX - 7 : Commandant TCHERNOMAZENCO -  
8 : Lieutenant AMADEUF

Le Commandant Tchernomazenco m'affecta à la compagnie qui avait son P.C. Rue Blandan, voie très courte qui reliait les rues de Strasbourg et de Metz. Nos armes et nos munitions y étaient entreposées.

Les sentinelles pouvaient ainsi assurer la protection des entrées des élèves de l'école Paul Bert et du Lycée de Jeunes filles.



Le Capitaine Roux qui commandait la compagnie m'accueillit comme un fils. Mon père était un de ses grands amis: ils avaient été tous deux sous-officiers d'artillerie dans la même unité une trentaine d'années auparavant. Je le connaissais depuis ma tendre enfance.

Il m'expliqua rapidement en quoi consistaient les missions de la compagnie.

Outre notre P.C., nous assurons nuit et jour la garde de la poste, du tribunal et de la mairie.

Il était ravi de recevoir un jeune officier, les cadres de la compagnie étaient pour la plupart des hommes relativement mûrs, son adjoint le lieutenant Patoureaux!(doute sur l'orthographe du nom) professeur dépassait la quarantaine.

Il en était de même pour les sous-officiers et les hommes de troupes. La plupart d'entre eux avaient passé de longues années sous les drapeaux.

Certains avaient fait leur service militaire en 1938 et avaient enchaîné par les campagnes de France, de Syrie, de Tunisie, d'Italie pour finir par débarquer en Normandie ou en Provence, ils avaient pour la plupart fait entre cinq et sept ans d'armée! Beaucoup d'entre eux étaient largement pourvus de décorations gagnées courageusement lors de combats au service de la France!

Je me sentais tout petit devant ces vieux briscards, je me demandais avec beaucoup d'appréhension Comment j'allais arriver à m'imposer à eux avec mon petit gallon de sous-lieutenant parachutiste et mon petit béret kaki du 584<sup>ème</sup> bataillon de marche du train sur lequel était fixé orgueilleusement l'insigne représentant son emblème: une gerboise petit mammifère rongeur du Sud algérien.

Ils avaient été si bien conditionnés que je n'eus aucun problème de discipline avec ces braves, ils ne se posaient pas de question, j'étais le chef de section : point!

Toutes les armes et spécialités de l'armée étaient plus ou moins réunies dans les U.T. Artilleurs, aviateurs, cavaliers, fantassins, marins, personnels de santé, de l'intendance, du matériel, sapeurs du Génie, trainglots, transmetteurs. Lorsque je pris mon commandement je constatais que ce rassemblement hétéroclite s'était soudé en une entité solide et efficace dont le seul but était de sécuriser notre ville et par la même de protéger tous les êtres qui étaient chers à nos cœurs.



Quel ne fut pas ma surprise d'avoir sous mes ordres le sergent chef ou adjudant: Alfred Baéza qui était l'assureur de ma famille et surtout un certain Robert Lavina sergent-chef d'artillerie qui trois ans auparavant était encore mon professeur de mathématiques au Collège Leclerc. Il me connaissait bien pour mes qualités sportives au service du Collège Leclerc mais aussi pour mes frasques, mon indiscipline, mon irresponsabilité et mon peu d'ardeur à étudier surtout quand cela concernait L'Anglais



Vingt-huit mois de service militaire dont certains jours écoulés dans des conditions inhumaines, tristes, éprouvantes et dramatiques avaient complètement changé mon attitude, confronté à la douleur et à la mort, j'avais enfin mûri, j'étais devenu sérieux et responsable !

Des relations amicales à la fois respectueuses et fructueuses s'établirent entre nous. Le service s'en trouva remarquablement facilité!

L'entraide et l'esprit de corps régnaient entre les hommes de la compagnie. Si l'un d'entre nous pour une raison ou une autre ne pouvait assurer son tour de service, il y avait toujours un volontaire pour

le remplacer et cela sans contrepartie. A charge bien sûr de rendre la politesse si un jour le besoin s'en faisait sentir. Nos prestations étant rémunérées nous nous arrangions pour donner quelques tours de garde supplémentaires à l'un d'entre nous qui pouvait être en situation financière délicate. Les événements de l'époque engendrant souvent des ralentissements d'activité ou des pertes d'emploi!

Lors des gardes nous avions le temps de mieux nous connaître, des liens d'amitié se créaient entre nous ainsi que des relations que je qualifierais de commerciales. C'est ainsi que je m'abandonnais aux soins dentaires que me dispensait le sous-lieutenant Laïk dentiste dans le civil dans son cabinet situé Glacis Nord dans l'immeuble du cinéma Vox ou tout à côté. Je fis faire pour ma Simca Elysée des housses en tissu doublé de plastique, d'une qualité de fabrication exceptionnelle réalisée par un tapissier matelassier qui avait son petit atelier rue Berthelot ou rue Vauban, toutes deux parallèles à la rue Mozart. Je crois me souvenir qu'il s'appelait Segura mais je n'en suis pas sûr!



L'armement de l'unité était obsolète, il se composait en grande partie de fusils U.S.17 mis en service aux U.S.A. en l'occurrence pour la guerre de 14 -18! Ils possédaient un chargeur de cinq cartouches, après avoir tiré un coup de feu il fallait les réarmer à la main !

Nous possédions aussi des pistolets mitrailleurs : Le P.M.38 de 1938, un loupé de l'industrie française, il fonctionnait avec des munitions de calibre 7,65mm qui manquaient de puissance à l'impact. Il était redoutable car il ne possédait aucune sécurité.

Un matin vers 10 heures 50 une de nos sentinelles qui montait la garde devant l'entrée du Lycée Saint-Exupéry et devant l'école Paul Bert perdit légèrement l'équilibre. Pour se redresser il fit un pas rapide vers l'arrière, comme il était proche du mur du bâtiment, la crosse du P.M. heurta celui-ci.

Le contre coup actionna la culasse mobile de la mitrailleuse qui engagea une cartouche dans le canon tout en la percutant. La trentaine de balles contenues dans le chargeur arrosa toute la rue.

Par un coup de chance miraculeux, il n'y avait personne dans la rue, les élèves n'étant pas encore sortis de classe! De plus, le factionnaire eut le réflexe d'accentuer la remontée naturelle du canon de l'arme vers le haut, une grande partie des balles se perdit dans le ciel.

Le tireur involontaire et ses compagnons qui se trouvaient à proximité en furent quittes pour une grosse émotion et un grand soulagement après avoir constaté que personne n'avait été blessé.

L'incident ne fut pas sanctionné par le commandant de compagnie qui à partir de ce jour interdit que

l'on engagea un chargeur dans l'arme sans motif valable. Le fautif se fit pardonner en payant à boire aux copains.

Cet incident de tir n'était pas le premier, nous eûmes quelques impacts de balles dans le plafond du P.C. du tribunal, de la mairie ou celui de la poste. Un factionnaire après avoir accompli sa garde devait désarmer son arme, en retirer les cartouches et s'assurer en appuyant sur la queue de détente que le fusil ne présentait plus de danger.

Il arriva heureusement rarement qu'un de nos braves territoriaux qui prenait son service après une rude journée de travail oublia une cartouche dans le canon au milieu de la nuit et PAN... !! Certaines mauvaises langues certifiaient que la fatigue n'était pas en cause mais que le coup de fusil était survenu à la suite d'un arrosage copieux qui fêtait une naissance ou un anniversaire...!

A leur décharge, ce qui était certain c'est que la plupart des gardes se faisait sur trois jours à raison à raison de deux heures de garde suivies de quatre heures de repos ce qui entraînait de grosses perturbations de l'organisme. Nos territoriaux n'ayant pas la possibilité de cuisiner s'alimentaient mal pendant leur service, l'armée ne prenant pas en charge les repas! Ce qui ne pouvait qu'accentuer une possible maladresse

Le tir intempestif réveillait le poste de garde et pouvait interpeler une patrouille, le chef de poste se précipitait sur le téléphone pour prévenir l'autorité qu'il ne s'agissait pas d'une attaque mais d'un accident sans gravité!

Pendant mes deux années de service je fus le témoin de trois autres incidents si on peut les appeler ainsi!

Je ne me souviens plus si ce fut la veille du 8 Mai ou du 14 juillet 1958, nous reçûmes l'ordre de préparer le défilé pour la cérémonie du souvenir.

Passé du grade de sous-lieutenant à celui de lieutenant, le commandant de compagnie me fit appeler pour me prévenir que le jour dit, je marcherai en tête de la troupe. Lui-même et son adjoint considéraient qu'en raison de leur âge ils ne se sentaient plus à la hauteur de l'événement. Je venais d'être nommé lieutenant et cela tombait bien, je devais être assisté je crois par le sous-lieutenant Sadoun professeur au Lycée Laperrine et un autre sous-lieutenant dont j'ai malheureusement oublié le nom!

La veille de la commémoration tous les hommes de l'unité furent conviés en fin d'après-midi à une répétition. Le capitaine me reçut dans son bureau pour me remettre son arme de service dont je devais m'équiper pour la circonstance! (Personnellement je n'en avais pas !!)

Il me présenta alors une sorte d'énorme révolver " genre cow-boy " avec son barillet garni de six cartouches, un gros anneau pendouillant à l'extrémité de sa crosse ! Etait-ce le modèle réglementaire des officiers de la Guerre 1914-18, qui avait été mis en service en 1892, (la gendarmerie en fut dotée jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie)! Calibre 8mm dont les munitions étaient pourvues de poudre sans fumée.

Où bien était-ce le révolver Chamelot-Delvigne de 1873 Calibre 11mm avec balle en plomb propulsée par une charge de poudre noire qui produit une abondante fumée à chaque tir !!!

Je pencherais plutôt pour le Chamelot -Delvigne, voici pourquoi.

Habitué aux armes modernes, je lui demandais de m'expliquer le fonctionnement de cette antiquité. Il était assis à sa table dans un tout petit local qui servait de bureau, j'étais face à lui, saisissant de suite qu'il n'en savait pas plus que moi, je fis promptement le tour de son bureau et me plaçais derrière lui.

Heureuse initiative! Un coup de tonnerre nous assomma à moitié, un nuage de poudre brûlée obscurcit l'atmosphère nous piquant le nez et les yeux, devant nous un magnifique trou étoila le mur, par chance, la balle s'y perdit car il était très épais ! A quelques secondes près , j'étais à la place du trou!

Une vingtaine d'hommes était derrière le mur! Que serait-il arrivé si nous avions été séparés d'eux par une mince cloison?

L'explosion produisit une ruée digne d'une mêlée de rugby, des dizaines de curieux se précipitèrent vers le bureau, tous voulaient savoir ce qui s'était passé tout en espérant que rien de funeste n'était

arrivé! Je vous fais grâce des quolibets qui s'ensuivirent en Français, Espagnol ou autres langues étrangères car il y avait quelques anciens légionnaires dans la compagnie !

Le capitaine mortifié calma les esprits, quand tous furent rassurés, la compagnie en bon ordre se rendit au stade Paul André où nous procédâmes à des exercices de défilé aux sons martiaux de la musique de la Légion étrangère.



8 Mai 1958 ou 14 juillet 1958 détente des UT après le défilé Café Alba place Carnot

Malgré la diversité des origines militaires de la troupe la cohésion s'établit rapidement, le défilé du lendemain avenu de la République fut un succès sous le regard attendri des épouses, des enfants et du reste des familles des participants!

Le deuxième incident eut lieu au tribunal.

Quand j'étais de permanence, j'étais chargé de jour comme de nuit de m'assurer que les sentinelles étaient en place, que les chefs de poste avaient rempli le cahier de présence, qu'ils y notaient éventuellement un incident. J'étais tenu d'effectuer pour cela plusieurs rondes en vingt quatre heures.

Alors que j'arrivais au tribunal vers 22 heures le son d'une violente altercation dans le hall d'entrée me parvint. La sentinelle de garde interdisait l'entrée du tribunal à un individu de type européen habillé en civil. Sûr de l'honorabilité et du respect que suscitaient sa fonction et son statut, Il avait refusé de décliner son identité et voulait absolument rejoindre son bureau!!!

Le chef de poste qui ce jour là était le sergent-chef Robert Lavina était venu prêter main forte à son subordonné, les trois hommes étaient prêts à en découdre lorsque j'arrivais.

Chacun me prenant à témoins, il fallait que je trouve une solution...!

L'individu en civil déclina enfin son identité, je crois me souvenir qu'il était substitut du procureur et qu'il était venu au tribunal malgré l'heure tardive pour se pencher sur un dossier urgent. Je l'accompagnai jusqu'à son bureau, exigeai qu'il me montrât sa carte professionnelle. Je lui rappelai alors les consignes de sécurité que les sentinelles devaient respecter et que malgré ses responsabilités il devait obtempérer et donner l'exemple. Il finit par reconnaître ses torts, fit acte de contrition en allant présenter ses excuses au chef de poste et à la sentinelle!

Le troisième incident si l'on peut l'appeler de ce nom fut plutôt cocasse.

Un certain jour d'élection ou de référendum dont je ne me souviens plus ni de l'objet ni de la date, les unités territoriales furent conviées à assurer en association avec la police des contrôles routiers aux lieux de passages stratégiques de la ville.

De service ce jour là j'étais en relation avec plusieurs des barrages tenus par la compagnie, dont l'un l'un était situé au carrefour de la Rue Prudon et des glacis Sud, les autres je crois me souvenir au carrefour du Vox et à celui de la Patte d'Oie.

En début d'après-midi il nous fut signalé un véhicule Citroën traction avant occupé par quatre individus à l'allure suspecte!(lorsqu'ils effectuaient un raid les terroristes aimaient utiliser ce modèle de voiture)

Les consignes de sécurité furent appliquées partout avec rigueur. Une ou deux heures plus tard un nouveau message nous parvint, la voiture dont on nous donna l'immatriculation était parfaitement mise hors de cause.

Il s'agissait d'Européens de Tlemcen venus rendre visite à des membres de leur famille Bel-Abbésienne, le message spécifiait qu'ils avaient été contrôlés cinq ou six fois sans ménagements à Gambetta, Avenue Klébert, Place de la République, au carrefour du Vox etc.. Etc..! Et que par pitié il ne fallait plus les importuner!

Un autre de mes souvenirs, un grand moment d'émotion pour nous tous, fut le passage éclair du Général De Gaulle à Sidi-Bel-Abbès. Nous aurions bien voulu assister aux cérémonies d'accueil mais la compagnie au complet fut mobilisée pour assurer la sécurité du convoi présidentiel. Nous nous retrouvâmes disséminés tout le long de l'Avenue Maréchal Joffre plus connue sous le nom de route de Mascara, ville que le général devait rejoindre par la route à moins que tout simplement il se rendait à notre petit aérodrome pour prendre un avion ou un hélicoptère. Il fut admirablement et copieusement acclamé par la foule qui se pressait sur son passage ce jour là! Il portait alors encore tous nos espoirs après ses déclarations d'une seule France de Dunkerque à Tamanrasset !!!

Nous allions vite déchanter, les Unités Territoriales qui auraient pu éventuellement s'opposer par les armes à ses décisions comme cela fut fait à Alger lors des barricades de la Fac furent dissoutes et désarmées début 1960, une honteuse chape de silence les recouvrit et les historiens auraient même à l'heure actuelle beaucoup de difficultés pour accéder à leurs archives!

Reste en moi un souvenir ému de tous ces braves Bel-Abbésiens liés par le sens du devoir, la discipline, une grande amitié, une solidarité exemplaire et beaucoup de fraternité!



8 Mai 1958 ou 14 juillet 1958 détente des UT Café Alba place Carnot après le défilé

Saint-Lys le 12 Janvier 2010 avec ajout de photos le 17 février 2015  
André Amadeuf

